

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JUIN 2025

Délibération n°2025-11

La séance est ouverte à 8h30

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 23

Date de convocation : 19 juin 2025
Secrétaire de séance : Romain Cottey

COMMUNAUTE S DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES			X	DANNACHER MICHELE			X
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE		X	
	SAJUAN CATHERINE		X		FILET MARIE-CLAUDE		X	
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE		X		PARNAUD GILBERT		X	
	POUVOIR A M. PEIGNE				DUBOST MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			JAMBON MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE		X		BOULANGER PAUL			X
	BROCHAND MICHEL			X	ROZIER JOELLE		X	
	SAUVAGE CLAUDIE	X			MAUGE LIONEL			X
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	CHEVALIER BERNARD		X		LAURENT MICHELE	X		
	POUVOIR A M. AGATY				BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	RABUEL CLAUDE			X	LUCENET THIERRY			X
	GOIFFON CHRISTIAN			X	RIBOLLET ROGER			X
	LUX JEAN-MICHEL			X	VERT JACQUES		X	
	VIOT DOMINIQUE		X		CHAIGNEAU JOELLE			X
	REIGNIER ALAIN	X			MORIN BRIGITTE	X		
	CLEYET-MARREL CLAUDE	X			FONTAN CORINE		X	
	LABALME RICHARD		X		DOUCET-BON BRUNO			X
	ECKERT PIERRE	X			PERRAUD CAMILLE			X
	BEGUET CHRISTIAN	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ROBERT MAGALI			X	PROST PHILIPPE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	ALBAN BERNARD	X			MONTEIL JULIEN		X	
	COTTEY ROMAIN	X			BEAUDET NATHALIE			X
	PEIGNE BENOIT	X			MULLER ERIC		X	
	LAIDET ANTHONY			X				
	FERRE PAUL	X						

OBJET : DELIBERATION EXTINCTION DE CREANCE ET ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur Ferré présente les demandes de constatation d'extinction de créances :

La commission de surendettement de l'Ain a validé les mesures d'effacement de dettes dans le cadre de la procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire au profit des débiteurs suivants :

- MICROEXPRESS à St didier sur Chalaronne : 67,90€
- ECORCE EBENISTE à St Cyr sur Menthon : 50,00€
- LA VALLA à Grièges : 237,05€

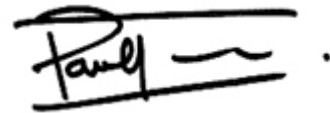
**Après délibération le Comité Syndical, à l'unanimité,
Approuve les extinctions de dette,**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 27 juin 2025,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le